

Les plots à Alouettes



Si l'hiver, en raison du manque de graines pour se nourrir, est la saison la plus difficile pour les oiseaux, on peut les aider aussi pendant la période de culture et donc de nidification. À ce moment, ils consomment surtout des insectes pour nourrir leurs jeunes et ont besoin d'un habitat favorable dans lequel circuler et se cacher loin des prédateurs, principalement les chats domestiques, les renards et les corvidés.

Si le·la producteur·rice fait le choix d'installer des plots à Alouettes dans le cadre de ses engagements, ses obligations légales sont les suivantes :

- L'agriculteur·rice procède à l'installation de 2 plots à alouettes au minimum par parcelle.
- Les plots présentent une superficie de 10 m² à 50 m² et une largeur minimale de 3 m.
- Ils ne peuvent être installés en bordure de parcelle.

Les indications techniques ci-dessous sont valables autant pour les céréales sur pied engagées en MAEC que celles engagées en éco-régime maillage écologique. Elles sont données afin d'avoir une meilleure compréhension de ces plots, en vue de faciliter leur mise en œuvre.



Quoi?

Les plots à Alouettes sont des zones de sol laissé sans semis à l'intérieur d'un champ de céréales à paille.



Pour qui?

L'Alouette est un oiseau emblématique des paysages agricoles mais d'autres oiseaux des plaines (Bergeronnette printanière,...) peuvent bénéficier de ces plots selon le même principe. L'Alouette se nourrit d'insectes et de larves en été et de végétaux (graines de renouées, de crucifères, feuilles de céréales l'hiver,...) le reste de l'année. Elle réalise son nid au sol dans les céréales dès le mois d'avril et produit de 2 à 5 oisillons par nichée. Elle préfère les plaines agricoles et fuit les arbres et autres éléments verticaux qui peuvent favoriser la prédation et représenter une menace pour son nid.





Pourquoi?

Les plots à Alouettes constituent une structure favorable pour la recherche de nourriture. Lorsque les céréales deviennent denses et hautes, les plots permettent de maintenir un accès à la terre pour trouver les insectes et larves dans les céréales. Les Alouettes utilisent également les plots comme "piste d'atterrissage". Cela favorise leur installation et leur nidification dans le froment qui entoure les plots.



Comment?

La taille idéale d'un plot est de 15 à 25 m². Le désherbage de la parcelle n'est pas modifié. Les plots sont traités de la même manière que la parcelle pour éviter la colonisation des adventices et leur fermeture.



À noter que des plots installés dans des céréales semées après une chicorée risquent de présenter des problèmes de repousse.

Les plots utiles sont installés :

- à plus de 200 mètres des éléments verticaux qui sont des perchoirs pour les prédateurs (poteaux, arbres,...) ainsi que des haies, jardins et habitations ;
- à plus de 10 mètres du bord de la parcelle ;
- hors des lignes de pulvérisations qui sont des couloirs à renards (largeur minimale du plot de 3 mètres).

La mise en œuvre la plus simple consiste à installer le plot lors du semis de la céréale, en relevant le semoir sur 5 à 8 mètres. Mais il est également possible de mettre en place un plot en cours de végétation :

- + un passage à la rotative donne de bons résultats ;
- + le désherbage chimique n'a pas été testé mais devrait également donner de bons résultats ;
- le désherbage manuel à la débroussailleuse a montré ses limites. Il nécessite de passer 2 à 3 fois (la céréale repousse avec vigueur), avec la difficulté de retrouver les plots d'une fois à l'autre.



Découvrez deux autres moyens d'apporter une aide précieuse aux oiseaux des milieux agricoles en consultant les fiches :

- Céréales sur pied
- Perchoirs à rapace